



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**LES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
DE PARIS 2024 :**

**un accélérateur  
de la transition  
écologique**

23 Avril 2024

# SOMMAIRE

	Editos des ministres	P.3
	Avant-propos	P.4
<b>1</b>	<b>MIEUX TRANSPORTER ET SE DÉPLACER</b>	
	a. L'offre de transports en commun renforcée et efficace	P.8
	b. Les transports plus accessibles à tous	P.9
	c. Le développement du réseau cyclable	P.10
<b>2</b>	<b>MIEUX AMÉNAGER, BÂTIR ET SE LOGER</b>	
	a. Le village des athlètes	P.14
	b. Le cluster des médias	P.15
	c. La marina de Marseille	P.16
	d. La Porte de la Chapelle	P.17
<b>3</b>	<b>MIEUX PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT</b>	
	a. Le Plan baignade et l'amélioration de la qualité de la Seine et de la Marne	P.20
	b. La protection des espaces et des espèces naturelles	P.22



# ÉDITO



## Christophe Béchu

Ministre de la Transition écologique  
et de la Cohésion des territoires

*La France a l'ambition de faire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 un événement en ligne avec nos ambitions climatiques. Au cours de ces Jeux, les yeux du monde entier seront braqués sur notre pays. Cela nous offre une opportunité historique de montrer qu'il est possible de conjuguer loisirs, sport et défi climatique. Plus encore, nous avons la possibilité de démontrer que les Jeux Olympiques et Paralympiques seront un accélérateur de la transition écologique, puisqu'ils laisseront après leur passage un héritage durable pour nos concitoyens.*

*Pour cela, nous avons un objectif ambitieux : diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre de ces Jeux par rapport à l'édition de Londres, en passant de 3,5 millions de tonnes à 1,5 millions de tonnes. Et pour répondre à cet objectif nous disposons de leviers multiples. Le premier d'entre eux est le secteur de la construction. Les démarches de construction innovantes du village des athlètes ont par exemple permis de réduire son empreinte carbone de 47%. Cela a été rendu possible grâce au recours au bois, au béton bas-carbone ou encore à la réutilisation de matériaux de destruction des anciens bâtiments. Parmi les autres leviers permettant de faire de ces Jeux des Jeux sobres et décarbonés, il faut évidemment citer aussi les transports. Nous avons l'objectif d'atteindre 100% de spectateurs dans les transports en commun ou en mode actifs. Nous voulons également que les Jeux de Paris soient les premiers Jeux cyclables, et pour cela nous avons réalisé avec les collectivités territoriales plus de 120 kilomètres de pistes cyclables pérennes et 50 km de pistes existantes pour constituer un réseau cyclable olympique de 415 kilomètres.*

*Le deuxième axe de l'ambition écologique des JOP est celui de l'héritage. Il passe en premier lieu par l'amélioration de la qualité de la Seine et de la Marne, grâce au déploiement du Plan baignade. En améliorant la qualité de l'eau nous permettrons durablement aux Français de disposer de sites de baignades. L'héritage de ces Jeux passera également par des infrastructures qui demeureront longtemps après cet été. Ce sont plus de 5 500 terrains de sports, 19 bassins de natation construits ou rénovés en Seine-Saint-Denis, et plus de 4 000 logements. Ce sont également des infrastructures pensées avec le soin permanent de protéger la biodiversité. Enfin, ces Jeux devront permettre de diminuer les déchets. Nous allons déployer une démarche globale de circularité qui ira des boissons à l'alimentation ou au mobilier.*

## Amélie Oudéra-Castéra

Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et  
Paralympiques

*Une nouvelle référence pour le monde, un héritage environnemental pour la nation.*

*En retrouvant les Jeux Olympiques d'été pour la première fois depuis un siècle, et en organisant ses tout premiers Jeux Paralympiques d'été, la France porte l'ambition de dessiner une nouvelle référence de grands événements sportifs internationaux, dont l'écologie est le tout premier des grands marqueurs. Les Jeux de Paris 2024 peuvent ainsi se prévaloir d'une division par deux de leur empreinte carbone par rapport aux éditions précédentes, grâce au travail d'optimisation réalisé sur chaque étape du cycle d'organisation et pour chaque grand domaine d'activités, de la réduction de l'utilisation des plastiques à usage unique à l'alimentation de 100% des sites de compétition en énergies renouvelables, sans oublier le plan d'action pour la biodiversité.*

*D'autant que notre pays va pouvoir pleinement capitaliser sur ces savoir-faire et cette belle dynamique, comme en témoigne l'outil « Coach Climat événements », qui va accompagner les événements sportifs français dans la réduction de leur empreinte carbone, et qui rencontre d'ores et déjà un très beau succès. Surtout, cette nouvelle référence va léguer un héritage de premier plan pour l'ensemble du pays, en prenant toute sa part dans l'accélération de sa transition écologique, à travers des avancées aussi emblématiques que la construction de deux écoquartiers innovants pour les athlètes et les médias, les 120 km de nouvelles pistes cyclables ou encore la baignabilité de la Seine et de la Marne.*

*C'est ainsi que la France apporte une nouvelle fois la preuve que le sport a en lui toutes les ressources pour se transformer et prendre toute sa part dans la réponse aux défis de ce siècle, et que, pour ce faire, les Jeux ont décidément une force de transformation unique, qui continuera longtemps de nous inspirer.*

# AVANT PROPOS

Du 26 juillet au 8 septembre, la France accueillera le plus grand événement jamais organisé sur son territoire.

Equivalents de 43 championnats du monde en simultané, accueillant 15.000 athlètes et 120 chefs d'État et de Gouvernement, les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent une opportunité exceptionnelle pour la France de montrer le meilleur d'elle-même.

L'État s'emploie à faire de ces Jeux une référence en termes d'organisation en mettant l'accent sur 7 marqueurs de réussite : des Jeux iconiques, plus écologiques, engagés, paritaires, inclusifs, sobres et fédérateurs car ce sont les Jeux de tout un pays.

Des Jeux plus écologiques qui prennent en compte l'empreinte environnementale et qui ont pour ambition de montrer la voie pour une organisation plus responsable des futurs événements planétaires.

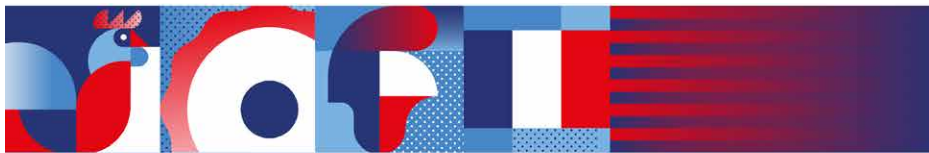
A cette occasion, de nombreux projets innovants sont mis en place et apportent des solutions durables qui élèvent le niveau d'exigence environnementale des grands événements et le quotidien des Français.

Avec l'aide de ses services déconcentrés et de ses établissements publics, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires œuvre depuis plusieurs années pour des Jeux plus responsables, qui légueront un héritage durable, autour de 4 thèmes majeurs :

- La ville de demain, à travers la réalisation du village des athlètes, transformé en éco-quartier après les jeux ;
- L'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine et de la Marne, à travers le plan Baignade qui léguera en héritage la possibilité de s'y baigner ;
- La maîtrise de l'impact environnemental : la limitation des constructions neuves, la prise en compte de la biodiversité, la lutte contre le plastique à usage unique, etc. ;
- Des mobilités durables et accessibles : extension des lignes 14, du RER E et du tram T3B, 415 km de pistes cyclables au sein du réseau olympique, net renforcement des taxis PMR, etc. Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) agissent comme un véritable accélérateur de la transition écologique.

Ces défis relevés laisseront un héritage durable et utile, renforçant la résilience et favorisant l'accessibilité, l'inclusion et la cohésion sociale. Véritables accélérateurs de la transition écologique, ces Jeux marqueront un avant et un après, en termes d'infrastructure et de qualité du cadre de vie pour les Parisiens et Franciliens ainsi que dans l'organisation des grands événements planétaires.

Forts des nombreux engagements pour maîtriser leur impact environnemental, ces Jeux seront les premiers à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat avec l'ambition de diviser par deux leur empreinte carbone par rapport aux éditions précédentes.



# DES JEUX ACCÉLÉRATEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Un impact environnemental maîtrisé



L'empreinte carbone **divisée par 2** par rapport aux éditions précédentes

**95%** des infrastructures déjà existantes ou temporaires



Protection et relocalisation d'espèces végétales et animales rares et sanctuarisation d'espaces écologiques sensibles

## Une démarche de ville durable



Des ouvrages olympiques en bois, en béton bas carbone, avec des isolants bio sourcés et de la géothermie



Le village des athlètes est engagé dans la labellisation ÉcoQuartier



**4000**

logements sont laissés en héritage, dont 40% de logements sociaux.

## Une amélioration de la qualité des eaux de la Seine et de la Marne



Réduction de **75%** de la pollution bactériologique

**+30 sites** de baignade en héritage dans toute l'Île-de-France



Objectif de 10 000 branchements d'habitations réparés pour réduire les déversements d'eaux usées

## Une mobilité durable et accessible

**1000 taxis PMR** (pour les personnes à mobilité réduite) et verts (électriques et hybrides)



100% des sites de compétition accessibles en transports en commun

**415 km** de voies cyclables reliant les sites olympiques







# MIEUX TRANSPORTER ET SE DÉPLACER

Les transports sont un élément clé de la réussite des Jeux Olympiques et Paralympiques. Proposer une offre de transports fiable, efficace et décarbonée et garantir le déplacement des spectateurs tout en permettant la continuité d'activité de la vie sociale, économique et culturelle sont les deux priorités de l'Etat en matière de transports.

## Les défis sont multiples:

1. assurer une desserte en temps et en heure aux principaux acteurs des Jeux (athlètes, staff, journalistes, arbitres et officiels, volontaires) ainsi qu'aux spectateurs qui vont les vivre ;
2. limiter au maximum l'impact des Jeux sur la mobilité quotidienne des autres usagers des transports ;
3. privilégier des modes de déplacement propres et les mobilités douces et compenser les émissions carbone inévitables ;
4. proposer une offre très renforcée des transports accessibles pour les personnes en situation de handicap en s'appuyant sur la complémentarité des solutions.

**25** SITES DE COMPÉTITION  
FRANCILIENS SERONT  
DESSERVIS EN MÊME TEMPS

13 à Paris et 12 en petite et grande couronnes

---

**+ 10 millions**

de spectateurs attendus pendant les Jeux, c'est en terme de transport:

**200 000**

personnes accréditées sur toute la période

**500 000**

spectateurs par jour pendant les Jeux Olympiques et 300 000 par jour pendant les Jeux Paralympiques en plus dans les transports en commun et à vélo

---

**x2**

des flux de marchandises pendant les Jeux avec plus de 8 millions d'enlèvements ou de livraisons prévus chaque semaine pendant les Jeux

# A.

## UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN RENFORCÉE ET EFFICACE

L'État et les opérateurs de transport proposeront une offre de transports multimodale construite autour de deux priorités majeures.

### LA PRIORITÉ DE L'EXISTANT

**Aucune ligne de transport n'est construite spécifiquement pour les Jeux.**

Paris 2024 a construit son projet autour des plans de transport existants ou programmés en Île-de-France à échéance 2024.

Les prolongements de lignes et le réaménagement de certains lieux seront toutefois stratégiques et importants :

- prolongement de la ligne 14 au nord et au sud (Saint-Denis Pleyel - Orly) qui permettra de transporter et acheminer les touristes vers plusieurs sites d'épreuves et vers ou depuis l'aéroport d'Orly, mais aussi de desservir le village des athlètes
- prolongement du RER E jusqu'à Nanterre avec la desserte de La Défense Arena
- prolongement du tramway T3b à la porte Dauphine en passant par la Porte Maillot, lieu d'accueil du centre de presse des Jeux
- franchissement urbain de Pleyel, qui permettra les correspondances entre métro et RER et facilitera les déplacements à pied entre différents quartiers de Saint-Denis.
- réaménagement de la gare du Nord.
- réaménagement de la porte Maillot.

### LA PRIORITÉ AUX TRANSPORTS COLLECTIFS

L'objectif est d'être en capacité d'amener en Ile-de-France **100% des spectateurs dans les transports en commun ou en modes actifs** et de réduire autant que possible le nombre de véhicules utilisés pour les populations accréditées (diminution de 40% par rapport à Londres 2012 avec une flotte optimisée de véhicules partagés).

- La fréquence des bus, des tramways et des trains sera augmentée (+15% par rapport à une journée d'été habituelle et jusqu'à 60% pour les lignes qui desservent les sites de compétition).
- 1 000 autobus et cars (fournis par Île-de-France Mobilités) transporteront plus de 200 000 personnes accréditées (dont 15 000 athlètes et 20 000 représentants des médias). Cette flotte verte est sous la responsabilité de Paris 2024, avec pour but de réduire le volume de véhicules sur les axes routiers franciliens.

## → HÉRITAGE →

À l'issue des Jeux, les franciliens pourront continuer à profiter de ces infrastructures, ce qui facilitera leurs trajets quotidiens.



# B.

## DES TRANSPORTS PLUS ACCESSIBLES À TOUS

En septembre 2023, un **plan d'action pour accélérer l'accessibilité dans les transports** a été signé par le gouvernement et les principaux opérateurs de transport, présentant 10 mesures prioritaires pour améliorer concrètement l'accueil des personnes en situation de handicap. Plusieurs avancées seront déjà permises grâce aux mesures déployées pendant les Jeux, véritable accélérateur de changements.

- D'ici les Jeux, environ **90% du trafic** en tramway, RER et train sera couvert par une gare ou une station accessible en Île-de-France (soit 140 gares de train et RER dont les 60 gares à proximité des sites olympiques et paralympiques).
- L'augmentation du nombre de stations de métro accessibles pour les usagers en fauteuil roulant (29 en 2024, contre 9 en 2017).
- Les agents de la RATP et de la SNCF présents dans les stations et gares sont formés et des équipements spécifiques seront fournis pour assurer la qualité de l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Un service de 200 navettes mis en place pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et leurs accompagnants**, au départ des 8 principales gares parisiennes vers l'ensemble des sites de compétition franciliens.
- **Une flotte de 1 000 taxis accessibles aux PMR** d'ici les Jeux (**contre 200 en 2022**) grâce à une aide financière de l'État pour l'acquisition de véhicules adaptés et la délivrance de licences spécifiques UFR pour une expérimentation de 5 ans.
- **Des zones spécifiques de dépose ou reprise** pour les véhicules accompagnant une personne en fauteuil roulant.
- Le recensement et la **mise à disposition de places de parking aux abords des sites de compétition pour les PMR** venant avec leur propre véhicule.
- **La formation des volontaires à la prise en charge des PMR**, de l'entrée du site jusqu'à leur place dans les stades

### → HÉRITAGE →

Toutes ces avancées en matière d'accessibilité ont vocation à devenir pérennes afin de rendre le voyage aux personnes en situation de handicap plus facile au quotidien.

# C.

## LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

En Île-de-France, il existe déjà 3 360 kilomètres de pistes cyclables. La volonté de l'État est de faire des Jeux de Paris les premiers Jeux entièrement cyclables, en accordant une place importante à l'usage du vélo au quotidien.

Avec un **projet compact**, 80% des épreuves vont se dérouler dans la métropole du Grand Paris, et **une volonté forte de limiter l'impact environnemental des Jeux**, l'usage du vélo doit prendre une place importante en devenant un mode de déplacement complémentaire aux transports en commun, voire de substitution. Cette mobilité douce désengorge les transports en commun en période de forte affluence et limite les émissions de CO2.

Lors des Jeux, tous les sites franciliens (à l'exception de Villepinte) seront accessibles à vélo depuis Paris par un itinéraire protégé continu. Grâce au projet de réseaux cyclables olympiques, que portent l'État et les collectivités (Ville de Paris, Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, Département de Seine-Saint-Denis), **415 km de voies cyclables olympiques** ont été identifiés en Île-de-France dont plus de 120km créés à l'occasion des Jeux. Les Jeux de Paris seront ainsi les premiers Jeux entièrement cyclables. Ce réseau s'accompagnera de **20 000 places de stationnement sécurisées supplémentaires** pour les vélos, aménagées de façon provisoire aux abords des sites, dont **10 000 à Paris**. Plus de 10 000 resteront également en héritage.

Ce réseau cyclable reliera tous les sites de compétition entre eux, par exemple :

- L'Arena Bercy et le stade de la Concorde jusqu'au Grand Palais
- Le Parc des Princes et le Trocadéro jusqu'au stade Tour Eiffel
- Le Stade de France et l'Arena Porte de la Chapelle
- Le stade nautique de Vaire-sur-Marne jusqu'à l'Arena Bercy

### L'État et les collectivités engagés dans le développement des mobilités douces

- 60 km de pistes cyclables pour rejoindre les sites olympiques par la Ville de Paris
- 25 km supplémentaires de pistes cyclables par le département de Seine-Saint-Denis
- 200 km de pistes cyclables dans le cadre du plan vélo métropolitain de la métropole du Grand Paris

Cofinancement des projets par l'État dans le cadre du Plan vélo et marche 2023-2027

### → HÉRITAGE →

En Île-de-France, le réseau de pistes cyclables olympiques sera un héritage majeur des Jeux. On compte ainsi 3 360km de pistes cyclables dans la région pour répondre à un objectif de décarbonation des transports. Ces investissements s'inscrivent notamment dans le cadre du plan vélo et marche, qui vise à développer des aménagements cyclables de qualité, à améliorer la sécurité routière et à renforcer l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens.

## CARTE DU RÉSEAU DE 415KM DE PISTES CYCLABLES OLYMPIQUES



### Réseau cyclable olympique

415 KM  
DE VOIES CYCLABLES





## **La SOLIDEO, maître d'ouvrage des constructions olympiques et paralympiques**

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires exerce une tutelle partagée sur la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO), avec le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

La SOLIDEO supervise et accompagne les maîtres d'ouvrage afin de garantir la livraison des projets dans le respect du programme, des coûts et des délais, mais aussi de ses ambitions.



# MIEUX AMÉNAGER, BÂTIR ET SE LOGER

La sobriété et la durabilité sont au cœur des Jeux de Paris 2024. Ainsi, 95 % des sites utilisés sont des infrastructures déjà existantes ou temporaires. Les quelques ouvrages construits spécialement pour l'évènement par la SOLIDEO feront l'objet d'une reconversion après les Jeux. C'est notamment le cas du village des athlètes, inscrit dans la démarche de labellisation Éco-Quartier, car pensé dans une démarche de ville durable, du village des médias, qui sera également réhabilité pour accueillir des habitants après les Jeux, ou encore la colline d'Elancourt, qui sera ensuite accessible à tous les amateurs de VTT et amènera le territoire à devenir une référence pour le vélo.

Ces infrastructures bas carbone répondent à la stratégie d'excellence environnementale qui porte sur tous les aspects de la transition écologique : décarbonation, adaptation au changement climatique, intégration de la biodiversité dans la ville, économie circulaire, accessibilité universelle et développement territorial et inclusion.

Toutes les opérations d'aménagement réalisées dans le cadre des JOP répondent également à des besoins de long terme des territoires hôtes, identifiés et programmés en lien avec les acteurs locaux.

**95 %** DES SITES  
UTILISÉS SONT DES  
INFRASTRUCTURES  
DÉJÀ EXISTANTES OU  
TEMPORAIRES

**100 %** DES  
LOGEMENTS DU VILLAGE  
DES ATHLÈTES SERONT  
ACCESSIBLES AUX  
PERSONNES À  
MOBILITÉ RÉDUITE

---

**4 000**

logements du village des athlètes et du village des médias viendront renforcer l'offre locale de logement après les Jeux

# A.

## LE VILLAGE DES ATHLÈTES

Mis à disposition de Paris 2024 par la SOLIDEO depuis le 1er mars après son inauguration par le Président de la République, le village des athlètes accueillera l'ensemble des délégations sportives pendant toute la durée des JOP. Ce village illustre la volonté de faire de ces Jeux un projet environnemental innovant, répondant aux besoins des athlètes pendant les Jeux et à ceux des collectivités locales dès 2025.

En matière d'innovation, le village olympique a permis d'expérimenter plusieurs nouveaux procédés, de démontrer leur pertinence et leur répliquabilité : les dalles béton bas-carbone préfabriquées intégrant des matériaux biosourcés, les douches zéro ressaut sur plancher bois, le bâtiment « Cycle » avec récupération, le recyclage et la réutilisation de toutes les eaux usées (grises et noires), les dispositifs de traitement de l'air intérieur, les ombrières avec traitement de l'air extérieur, les chaussées permettant le stockage des eaux de pluie, les dispositifs d'irrigation des espaces naturels...

Le curseur est poussé au maximum, du gros œuvre jusqu'aux finitions et à l'insertion urbaine, pour répondre aux défis de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

Le cumul des démarches innovantes au village des athlètes a permis de réduire de 50% l'empreinte carbone dans l'acte de construction par rapport à un scénario conventionnel.

Cela repose sur un écosystème unique d'entreprises innovantes, accompagnées par le fonds « Innovation et écologie » de la SOLIDEO, qui sont implantées partout en France.

Les ambitions en termes d'excellence environnementales ont poussé la SOLIDEO et les

maîtres d'ouvrage à concevoir et livrer un quartier de ville innovant, en :

- **Contribuant à protéger la biodiversité** (toitures favorables aux insectes et oiseaux, clôtures perméables permettant le passage de la petite faune, près de 9000 arbres et arbustes plantés...)
- **Maîtrisant le budget carbone** (répondre aux exigences du Plan Climat, respecter la trajectoire de la neutralité carbone de 2050 en utilisant des matériaux biosourcés tels que le bois et en concevant des bâtiments peu énergivores équipés de panneaux solaires et de systèmes géothermiques).
- **Utilisation du bois** (certifié PEFC ou FSC) :
  - La structure des bâtiments est majoritairement composée de bois. Les façades de tous les logements sont également en bois. Pour les bâtiments de bureaux, les planchers sont en béton bas-carbone avec des façades à ossature bois.
  - Les maîtres d'ouvrage ainsi que la SOLIDEO sont engagés dans une démarche de traçabilité du bois afin d'utiliser un maximum de bois français et ainsi éviter les bois d'origine exotique et boréale.
- **Sobriété énergétique** : les bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur alimenté par les énergies renouvelables (géothermie) à hauteur de 68%. Les installations photovoltaïques ont pour objectif de couvrir 20 à 25% des consommations électriques du quotidien.
- **Adaptant ce quartier de ville au climat de 2050** avec des aménagements prenant en compte et

## Les JOP, moteur de la cohésion des territoires

Grâce à l'aménagement de la ZAC du Village des athlètes, un franchissement urbain permet désormais de relier les villes de Saint-Denis et de l'Île-Saint-Denis, jusqu'alors séparées par la Seine. Au quotidien, il représentera un gain de confort important pour le déplacement des usagers.

## Un village inclusif

Une stratégie d'accessibilité universelle est mise en œuvre pour permettre à tous de profiter de la ville : 100% des logements du village seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les JOP sont un véritable accélérateur de l'accessibilité universelle. Les équipements dessinent la ville de demain : plus durable, plus inclusive, plus accessible. Les enjeux d'accessibilité s'expriment aussi dans les espaces privés.

atténuant les effets du changement climatique (revêtements de sol, présence de végétaux et d'eau dans les espaces publics...).

- Un long travail de simulation climatique a été réalisé avec Météo-France. Les ouvrages sont mis à l'épreuve de fichiers météorologiques pour anticiper le confort en 2050 et adapter leur conception en conséquence ainsi que la végétalisation, les modes de gestion des eaux et les espaces refuges. La conception bioclimatique, étude innovante réalisée en partenariat avec le CEREMA, a pour objectif de caractériser l'effet d'îlot de chaleur urbain à l'horizon 2050.

## un village réparti sur 3 communes

Saint-Denis, Saint-Ouen et L'Île-Saint-Denis

### → HÉRITAGE →

Une fois les Jeux terminés, le village des athlètes laissera place à un quartier de ville durable, inclusif et favorisant le « vivre ensemble » :

- Plus de 2 800 nouveaux logements (dont 25 à 40% de logements sociaux selon les communes)
  - 1 résidence étudiante et 2 nouveaux groupes scolaires
- De nouveaux équipements sportifs
- 7 hectares d'espaces verts (dont un parc public en cœur de quartier)
- 120 000m<sup>2</sup> d'activités, bureaux et services.
  - Une nouvelle passerelle « transports en commun et modes doux » sur la Seine
- Des écrans phoniques le long de l'A86 et une ligne à haute tension désormais enfouie

## B. LE CLUSTER DES MÉDIAS

Par sa programmation et les ambitions fixées, le Cluster préfigure la ville de demain. Des ambitions d'excellence environnementale ont guidé sa conception : s'intégrer dans la trajectoire nationale de neutralité carbone en 2050, contribuer à la biodiversité et assurer un confort urbain sous le climat de 2050.

### Une attention particulière est apportée au développement de la biodiversité du cluster

- Le Terrain des essences crée une extension de 13 ha du parc Georges-Valbon à La Courneuve ;
- 6 550 arbres à grand développement ont été plantés (dont 1 833 à Dugny et 4 715 au Bourget) ;
- 1 276 arbres ont été préservés à Dugny et 101 au Bourget ;
- Le contrat de culture de Dugny comprend ainsi 46% d'espèces labellisées Végétal local, celui du parc des sports du Bourget intègre 73% d'espèces labellisées Végétal local.

Le Cluster des médias a été conçu de façon à s'intégrer totalement dans la nature. De grands espaces ont été pensés au sein des lots immobiliers afin de lutter contre les îlots de chaleur.



## LA MARINA OLYMPIQUE DE MARSEILLE

**Marseille accueillera les épreuves de voiles** lors des JO. A cette occasion, une rénovation du stade nautique du Roucas-Blanc (situé à l'extrémité nord des plages du Prado) – supervisée par la SOLIDEO - a été nécessaire. Les JOP constituent une opportunité pour la ville de Marseille de rénover entièrement cette base qui accueille des activités nautiques depuis les années 70.

Régulation et sécurisation du terrain de jeu, rénovation et adaptation des infrastructures aux exigences environnementales et accueil des athlètes, sont tout autant de défis que les agents de la Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône (DDTM 13) ont dû relever.

Le projet comprend :

- La réalisation d'environ 7 000 m<sup>2</sup> de bâtiments ;
- La réorganisation de 17 000 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs ;
- Le réaménagement du bassin

Exigeant du point de vue sportif, cet équipement le sera aussi pour les aspects environnementaux : utilisation de béton bas-carbone, production photovoltaïque, réemploi sur site des matériaux de déconstruction.

### → HÉRITAGE →

Les rénovations impulsées à l'occasion des JOP ont vocation à perdurer dans le temps. Les aménagements existants serviront de lieu de loisirs et favoriseront l'accès à la mer des Marseillais.

Le stade nautique du Roucas-Blanc constituera également un lieu d'entraînement de haut niveau et offrira des conditions d'entraînement idéales aux athlètes du Pôle France de Voile. Il s'agit d'un formidable outil pour le développement de la voile et du nautisme.

### Un aménagement du plan d'eau de la marina nécessaire pour le bon développement de la biodiversité

Le plan d'eau subissait des envasements réguliers qui empêchaient le développement de la biodiversité. Un projet de dragage a alors été imaginé, afin de reconstituer des mouvements d'eau qui permettent à l'eau de circuler dans la Marina et d'ainsi éviter l'envasement. Depuis ces travaux, les agents ont pu constater le retour d'espèces de poissons dans la Marina.



# D.

## L'ARENA

### PORTE DE LA CHAPELLE

Conçue par la SOLIDEO et réceptionnée par la ville de Paris, l'Arena Porte de la Chapelle accueillera les épreuves de plusieurs sports pendant les JOP : badminton, gymnastique rythmique ou encore para badminton et para taekwondo.

La construction a été imaginée dans une démarche d'éco-conception :

- **Utilisation de matériaux biosourcés** (charpentes en bois dans les 2 gymnases ; béton bas-carbone, façade d'aluminium recyclable...);
- **100% d'énergies renouvelables et de récupération** pour chauffer/refroidir le site ;
- **Fabrication de sièges à partir de bouchons en plastique recyclés ;**
- **80% des surfaces du bâtiment végétalisées** (réalisation d'une toiture végétale de 6900m<sup>2</sup>, 1700m<sup>2</sup> de terrasse plantée).

## → HÉRITAGE →

Après les JOP, l'Arena Porte de la Chapelle – propriété de la ville de Paris - deviendra un tout nouveau pôle sportif et culturel doté d'une capacité de 8 000 places assises.

Les deux gymnases attenants à l'Arena répondront aux besoins du quartier en termes de sport de proximité et seront destinés aux habitants. Ils pourront ainsi assister à de nombreux événements culturels.

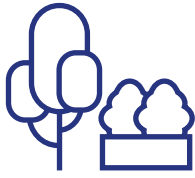
Ce projet est envisagé comme un catalyseur pour la revitalisation du quartier et est imaginé comme un espace de vie ouvert à tous.

## La construction et la rénovation des équipements sportifs à Paris et en région parisienne

De nombreux équipements publics sportifs de proximité ont été rénovés ou construits afin de favoriser la cohésion sociale et le développement des pratiques sportives.

La SOLIDEO, dont l'Etat est le principal financeur, a ainsi porté 7 projets de rénovation ou de construction de piscines, notamment en Seine-Saint-Denis, territoire particulièrement carencé en espace aquatique.





# MIEUX PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

---

**700 millions**

d'euros investis par l'État dans le plan baignade

---

**10 000**

mauvais branchements seront résorbés d'ici l'été 2024.

**14** COLLECTIVITÉS  
SIGNATAIRES DU PLAN  
BAIGNADE 2018-2024

**32** SITES DE BAIGNADE  
POTENTIELS EN HÉRITAGE,  
DONT 3 DANS PARIS  
INTRAMUROS

**34** ESPÈCES MARINES  
REVENUES DANS LA SEINE  
ET LA MARNE EN 2024,  
CONTRE 2 EN 1970

**250** BATEAUX  
DU BIEF PARISIEN  
RACCORDÉS AUX  
RÉSEAUX D'EAUX USÉES

# A.

## LE PLAN BAIGNADE ET L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA SEINE ET DE LA MARNE

Lancé en 2016, le Plan baignade est l'un des grands projets de l'Etat en lien avec les Jeux de Paris 2024. Il vise notamment à permettre l'organisation de certaines épreuves de natation dans la Seine puis, dès 2025, à créer une **trentaine de sites de baignade en Ile-de-France** (dont 3 à Paris) pour permettre aux franciliens de s'y baigner. L'objectif est de réduire de 75% la pollution bactériologique de la Seine et de son affluent d'ici l'été 2024, conformément aux normes européennes. Les Jeux de Paris 2024 permettent de franchir une étape supplémentaire dans l'objectif d'amélioration de la qualité de la Seine voulu par l'Etat.

L'Etat assure le copilotage, avec la Ville de Paris, du plan d'actions et participe à la définition des mesures techniques. Via le préfet de région et les préfets de département, l'Etat assure la coordination des acteurs et dégage les moyens financiers et réglementaires nécessaires. Il contribue ainsi par le biais de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), au financement de **700 millions d'euros sur un total estimé à 1,4 milliard d'euros**.

### LE PLAN BAIGNADE VISE À :

- désinfecter les rejets des stations d'épuration en amont de Paris ;
- supprimer les rejets directs d'eaux usées dans les rivières lorsqu'il ne pleut pas ;
- traiter les sources locales de pollution, en supprimant les rejets d'eaux usées des bateaux ;
- réduire les rejets en temps de pluie des réseaux d'assainissement.

### DEUX ACTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE LA SEINE ET DE LA MARNE :

1. En temps sec, il convient d'assainir la Seine et la Marne en désinfectant les rejets des stations d'épuration en amont de la Seine.
  - Les deux stations d'épuration (Valenton et Noisy-le-Grand), situées en amont du site des épreuves des Jeux ont été modernisées pour cela et sont opérationnelles. Elles disposent notamment d'une unité de désinfection innovante.

2. L'enjeu est différent en cas de pluie sur l'agglomération parisienne. L'eau qui ruisselle sur les trottoirs et les routes s'introduit dans les réseaux d'assainissement pour se mélanger aux eaux usées. Un niveau trop important d'eau dans les réseaux entraîne des déversements d'eaux usées dans le fleuve ; c'est ce qu'il convient de limiter. Pour ce faire, des chantiers de constructions d'ouvrages ont été lancés dans Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne afin d'améliorer la résilience du système d'assainissement lors d'événements pluvieux :

- bassin d'orage d'Austerlitz : pour stocker les eaux usées afin d'éviter qu'elles soient rejetées dans la Seine lors de grosses pluies ;
- grosse canalisation VL8
- station de dépollution des eaux pluviales du Ru de la Lande (Champigny sur-Marne, 94)
- travaux sur le bassin versant du Ru Saint Baudile (93)
- travaux sur le bassin versant du Fresnes-Choisy (94)

## La station de dépollution des eaux pluviales à Champigny-sur-Marne

Après trois années de travaux, cette nouvelle station est inaugurée par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu et Amalie Oudéa-Castera, ministre des Sports et des jeux olympiques et paralympiques, le mardi 23 avril 2024. Elle a pour objectif de stocker et de dépolluer les eaux de pluie avant leur rejet dans la Marne.

La construction de cet équipement s'inscrit dans un plan d'actions global visant à améliorer la qualité de l'eau et à contribuer à la protection de l'environnement en Val-de-Marne.

Dans le même objectif de réduction du taux bactériologique de la Seine et de la Marne, **la correction des dysfonctionnements des réseaux publics de collecte et la résorption des mauvais branchements sont également des enjeux importants.** Les actions engagées ont déjà permis de résorber 32% des mauvais branchements estimés. 10 000 mauvais branchements seront résorbés d'ici l'été 2024.

#### DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ :

Les Jeux de Paris 2024 sont aussi un levier puissant pour améliorer la biodiversité de la Seine et de la Marne. Au-delà de l'ouverture à la baignade, c'est tout l'écosystème du fleuve qui s'en trouve bonifié : **34 espèces de poissons sont aujourd'hui présentes dans la Seine contre seulement 2** il y a quarante ans.

Truites, anguilles, lamproies, aloses... depuis quelques années, les efforts sans précédent d'épuration ont permis d'améliorer la qualité de l'eau et reconstituer un écosystème riche.

## → HÉRITAGE →

Le plan baignade a vocation à s'inscrire dans la durée et à léguer un héritage unique aux franciliens, qui pourront profiter de zones de baignades au cœur des villes. Il contribue au développement et à la préservation de la biodiversité.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques permettent de donner un véritable coup d'accélérateur à cette politique publique d'envergure.

## La mission des agents pendant les Jeux

Un suivi journalier de la qualité de l'eau est prévu.

- Sur le site de compétition :  
4 points de suivi avec prélèvements par jour ;
- En amont du site de compétition sur la Seine et la Marne : 37 points de suivi en rive droite et rive gauche, avec un prélèvement par jour.

La dégradation de la qualité peut être aussi liée à un violent orage. Dans ce cas, l'arrêt de la pluie permettra une amélioration de la qualité de l'eau dans les 48h. Il est prévu des jours de contingence, c'est-à-dire que des jours sont réservés pour pouvoir reporter une épreuve en cas de besoin.

## **B.**

### **LA PROTECTION DES ESPACES ET DES ESPÈCES NATURELLES**

Une attention particulière est portée à la préservation et la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel des sites concernés dans le cadre des projets d'aménagement des Jeux. Les actions menées sont construites sur le principe « éviter, réduire, compenser » (ERC) afin de concilier le développement des infrastructures sportives avec la préservation de la biodiversité. L'ensemble des projets comprennent la préservation des espaces boisés classés et des zones humides. L'engagement du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de ses directions s'inscrivent ainsi dans une démarche d'héritage durable.

### **La loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (loi AGEC) pendant les Jeux**

Les JOP ont pour ambition de réduire de 50% les plastiques à usage unique par rapport aux Jeux de Londres 2012 et ainsi pousser à un changement de comportement au quotidien. Cela répond à la loi AGECE qui entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Pour ce faire, deux actions concrètes seront mises en place pour les Jeux :

- l'incitation au réemploi des emballages via la distribution de gourdes pour éviter les plastiques à usage unique sur les sites olympiques ;
- le déploiement de points d'eau potable dans les établissements recevant du public raccordés à un réseau potable.

# CONTACT PRESSE

**SERVICE PRESSE DE CHRISTOPHE BÉCHU,**

ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tél : 01 40 81 78 31

Mél : [communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr](mailto:communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr)

**SERVICE PRESSE DE LA DIRECTION DE COMMUNICATION,**

ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

Tél : 01 40 81 98 86

Mél : [presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

**SERVICE DE PRESSE D'AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA**

ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [sec.presse.sports@sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sports@sports.gouv.fr)



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*